

Sous l'œil de l'expert

Quelles techniques emploie-t-on pour authentifier un timbre et comment réussit-on à déjouer les pièges tendus par les faussaires ?

Cette rubrique pousse pour vous les portes de la maison Calves et lève un coin du voile sur le métier d'expert en timbres-poste de collection.

Apprenez à repérer les faux "Pont du Gard" dentelés 11 !



Faux « Pont du Gard » n°262B : la dentelure 11 résulte d'un trucage.

Quel timbre déconcertant que celui émis en 1929 représentant le pont du Gard ! En effet, il possède à lui seul pas moins de 3 numéros au catalogue *Yvert et Tellier* : 262, 262A et 262B, sachant que le n°262 est lui-même divisé en deux types différents, le IIA et la IIB. De quoi égarer les philatélistes... et faire le bonheur des faussaires, certains n'hésitant pas à transformer des n°262 ou 262A (cotés respectivement 50 et 45 euros oblitérés) en 262B (cotés pour leur part 450 euros). D'où l'objectif de cet article : vous aider à y voir plus clair et à éviter les chausse-trappes.

Tout commence début 1929 lorsque le commissariat général au tourisme demande à l'administration postale d'émettre une série de timbres-poste représentant des sites et monuments français. Cette dernière y voit l'occasion de remplacer la série au type « Merson » qui, depuis bientôt trente ans, s'attire les critiques des philatélistes en raison de son manque d'esthétisme. C'est ainsi que, de 1929 à 1931, cinq nouveaux timbres voient le jour, représentant respectivement le pont du Gard, le port de La

Rochelle, le Mont Saint-Michel, la cathédrale de Reims et l'Arc de Triomphe. Pour ce qui est de mettre fin aux protestations des philatélistes, l'opération est un échec. Le « Pont du Gard » suscite en effet un véritable tollé. Il faut dire que le timbre ne ressemble que de très loin au monument, l'artiste, Henry Cheffer, ayant pris de nombreuses libertés avec la réalité (les dimensions et le nombre des arcades, notamment, sont inexacts). De plus, la couleur « chaudron » est vivement critiquée. Cependant, ce mauvais accueil n'empêche pas notre « Pont du Gard » de connaître une longue carrière : il n'est en effet retiré de la circulation qu'en 1938. Dans ce contexte, à quoi correspondent

les trois numéros attribués à ce timbre par le catalogue *Yvert et Tellier* ? Tout simplement aux techniques différentes employées pour imprimer et denteler le timbre. Ainsi, de 1929 à 1930, a lieu un premier tirage (ou type I), à plat sur presse à bras et par feuilles de 50 exemplaires : c'est à celui-ci que correspond le numéro 262A (la numérotation ne suivant malheureusement pas l'ordre chronologique). A partir de 1931, a lieu un deuxième tirage (ou type II), cette fois-ci par rotative et par feuille de 25 exemplaires. A celui-ci est attribué le numéro 262. Par ailleurs, en 1930 (c'est-à-dire lors du premier tirage), se produit une erreur de manipulation des rames de papier, qui rend nécessaire le recours à une machine spécifique pour les perforer. Les timbres concernés, dont la dentelure est de taille 11, c'est-à-dire très large, et avec des inégalités dans les angles de chaque timbre, portent le numéro 262B du catalogue.

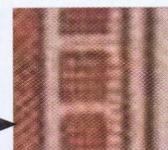
Concrètement, les timbres du premier tirage (262A et 262B) et du deuxième tirage (262) présentent, hormis les questions de dentelures, des spécificités permettant de les distinguer facilement. Ainsi, les n°262A et 262B sont imprimés sur du papier opaque et avec, au verso, une gomme blanche et épaisse, alors que les n°262 le sont sur du papier transparent et avec une gomme fine et incolore. Et surtout, le poinçon utilisé par Cheffer n'ayant pas été le même lors du premier et du second tirage,



A gauche : n°262A (timbre issu du 1^{er} tirage, dentelure ordinaire).

A droite : n°262B (timbre issu du 1^{er} tirage, dentelé 11).





Timbres se tenant : en haut, le n°292c (2^e tirage sans la cassure, dit aussi type IIA); en bas, le n°292 (2^e tirage avec la cassure, dit aussi type IIB).



A gauche : n°262A (premier tirage, lignes se perdant dans le vide).
A droite n°262 (deuxième tirage, lignes interrompues par des traits obliques).

des différences de dessin existent. Ainsi, dans le premier cas (n°262A et 262B), l'ombre sous la seconde arcade gauche moyenne du pont est terminée par des lignes horizontales qui se « perdent dans le vide ». Dans le deuxième cas (n°262), en revanche, ces lignes horizontales sont interrompues à leurs extrémités droites par des traits obliques.

Dernière subtilité : lors du deuxième tirage, un nouveau problème s'est produit (décidément, l'émission du Pont du Gard n'a pas été avare en la matière). Au cours de l'impression, une cassure involontaire, due à l'usure, est apparue sur certains timbres, dans le filet intérieur droit du cadre entourant le pont du Gard. Cette variété s'est vue attribuer un numéro au catalogue Yvert et Tellier. Jusque-là, rien d'anormal sauf que, pour des raisons difficilement explicables, c'est d'un numéro entier dont elle a hérité : le n°292. Le timbre « normal » a, en revanche, été relégué de manière tout à fait contre-intuitive dans les bas-fonds de la classification, sous le n°292c. Venons-en maintenant aux timbres truqués. Les dentelés II (ou n°262B) issus du premier tirage étant de loin les « Pont du Gard » les plus recherchés, il est très tentant pour un faussaire de redenteler des timbres de valeur inférieure (les 262 et 262A) et d'empocher à la revente une jolie plus-value. Comment repérer ce type de faux ? Rien de plus facile lorsque notre escroc, comptant sur le manque de vigilance des acheteurs, s'est servi d'un timbre issu du deuxième tirage : dans ce cas, les incohérences sautent aux yeux. Il en va ainsi du timbre qui fait l'objet de cet article. Regardez les lignes sous l'arcade du pont : elles sont interrompues par des traits obliques au lieu de se perdre dans le vide. De même, observez le filet du cadre inférieur : on y trouve une cassure qui n'a rien à y faire. Aucun doute possible : ce timbre



au lieu de



au lieu de



est en réalité non pas un n°262B, mais un n°262 (type IIB) truqué. Mais comment faire, vous demandez-vous peut-être, lorsque le faussaire s'est montré (un peu) plus malin et s'est servi d'un n°262A, c'est-à-dire un timbre issu du même tirage que le n°262B (à savoir le premier) ? Dans ce cas, le dessin ne peut vous être d'aucune utilité. Le plus sûr est de vous fier à la taille du timbre : le faussaire ayant dû « rogner » sur celle-ci pour créer la nouvelle dentelure, il est toujours anormalement petit (pour vous en assurer, positionnez-le pour le comparer à côté d'un n°262B authentique). Par ailleurs, il est très rare que le faussaire ait réussi à imiter de manière convaincante la dentelure linéaire très spécifique des n°262B. Dans le cas présent, par exemple, la plupart des dents sont beaucoup trop fines et pointues, là où elles devraient être larges et aplaties au sommet. Enfin, intéressez-vous à la couleur : les n°262B ne sont jamais de teinte chaudron ou chaudron foncé, mais toujours chaudron clair. ■



En haut : notre timbre truqué (de couleur chaudron). En bas : un timbre authentique (de couleur chaudron clair). Constatez les différences de dimensions et de dentelure !

Christian Calves, Alain Jacquart et Vincent Beghin

(www.timbres-experts.com).